



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2151

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Hugué), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2151**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) -  
Approbation de l'avenant n° 1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) -  
Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le réseau régional multiacteurs d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP), créé sous forme de groupement d'intérêt public (GIP) en 2005, contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, dans le domaine de la coopération décentralisée, non gouvernementale ou autre. En particulier, le GIP vise à mobiliser et associer les différents types d'acteurs (collectivités locales, organisations non gouvernementales-ONG-, organismes privés et publics), dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de sensibilisation des habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à la coopération et aux relations internationales. Les actions menées par RESACOOOP visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs pour le développement durable (ODD) pour informer le public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Compte tenu des résultats obtenus par les programmes et actions conduits dans le cadre de RESACOOOP, de l'apport reconnu, et attendu de la coopération décentralisée au renforcement de l'aide publique française au développement (suivi et soutenu par le Ministère des affaires étrangères et européennes), les membres fondateurs ont décidé de renouveler le GIP lors de l'assemblée générale du 11 septembre 2014 avec modification de la convention constitutive actuelle par arrêté préfectoral du 29 mai 2015 et, notamment, du nombre de ses membres fixé à 25 au lieu de 14 et une durée de vie illimitée pour le GIP.

Le GIP compte 25 membres depuis au 25 mai 2015 : l'État, représenté par la Préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, le Département de l'Isère, la Métropole de Lyon, la Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voiron, la Communauté de communes Faucigny Glières, la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, l'Université Pierre Mendès France (UPMF-Grenoble), les Hospices civils de Lyon, l'association agronomes et vétérinaires sans frontières, l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (ADOS), le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'Institut Bioforce développement, l'association Handicap international France, l'association Humacoop, le collectif des associations de développement en Rhône-Alpes, le collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de Rhône-Alpes, l'association culture et développement, l'association Forum Réfugiés-COSI, l'association groupe urgence, réhabilitation, développement, l'association Pays de Savoie solidaires, l'association service de coopération au développement et l'association Solicoop 42.

**I - Avenant à la convention constitutive du GIP RESACOOOP du 29 mai 2015**

Avec la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes, l'association loi 1901 "Centre de ressources et d'appui pour la coopération internationale en Auvergne", dite CERAPCOOP, ayant pour but de promouvoir et favoriser la coopération internationale en Auvergne, a été dissoute. Pour poursuivre l'action engagée par les acteurs auvergnats dans le cadre de cette association, les Villes de Clermont Ferrand, Cusset, le Département de l'Allier et l'Université de Clermont Auvergne ont décidé de rejoindre le GIP RESACOOOP.

## **II - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2017**

### **1° - Objectifs**

La Métropole développe une politique de coopération au développement et de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire.

Cette politique de coopération et de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la Métropole, en soutenant les actions contribuant au développement et aux événements relatifs aux enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Métropole.

RESACOOOP conseille et accompagne les organisations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationales avec les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe de l'Est. Tout à la fois centre de ressources et service public de la coopération internationale, RESACOOOP offre un espace de rencontre et de dialogue, ouvert à tous les habitants de la Région.

Pour la période 2016-2020, le cadre d'intervention s'articule autour de 5 axes :

- axe 1 : le service régional d'intérêt général,
- axe 2 : le maillage géographique et thématique,
- axe 3 : les espaces de concertation,
- axe 4 : la recherche-développement et l'observatoire régional de la coopération internationale,
- axe 5 : les projets interrégionaux.

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole souhaite renouveler sa participation financière pour 2017 à RESACOOOP, contribuant ainsi, en qualité de membre, à l'équilibre financier de RESACOOOP.

Le programme des activités 2017 s'inscrit dans le cadre présenté ci-dessus. Il a été adopté lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2016. Les publics ciblés sont les suivants : toute structure intéressée par le champ de la coopération et de la solidarité internationale (collectivités territoriales, associations, établissements scolaires, structures d'éducation populaire, de commerce équitable, organisations socioprofessionnelles, etc.), dont le siège social est situé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, tout jeune de 16 à 30 ans habitant en Région Auvergne-Rhône-Alpes et souhaitant s'informer ou agir dans le champ de la coopération internationale.

### **2° - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016**

Par délibération n° 2016-1067 du 21 mars 2016, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 000 € au profit de RESACOOOP dans le cadre du programme d'actions pour l'année 2016.

Au cours de l'année 2016, RESACOOOP a renforcé ses activités d'information, d'appui autour des thématiques de la solidarité, de l'international et de la jeunesse et de mise en réseau des organisations de Rhône-Alpes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de coopération et de solidarité internationale. Il a développé ses outils Internet comme le site [resacoop.org](http://resacoop.org), l'information mise à disposition du grand public sur sa base de données des actions de coopération internationale. Une lettre d'information trimestrielle est diffusée à un fichier de 3 000 contacts impliqués dans des actions de ce secteur. Un groupe de travail réunissant des professionnels du domaine des médias, de la communication a travaillé sur la mise en place d'un plan d'actions visant à une meilleure visibilité de la solidarité et de la coopération au développement dans la presse.

### **3° - Bilan**

RESACOOOP a répondu à 560 demandes d'information, accompagné 175 organisations, a organisé 11 rencontres et 14 formations (représentant environ 1 200 participants).

80 000 visites sur le site [resacoop.org](http://resacoop.org) ont été recensées.

Environ 2 100 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont près de la moitié sur le territoire de la Métropole sont impliquées dans des actions de coopération et de solidarité internationale, la moitié des demandes d'information et d'appui/conseil émanent de personnes ou d'organisations basées sur le territoire de la Métropole.

#### 4° - Programme d'actions RESACOOP 2017

Le programme de travail prévisionnel 2017 se décline avec les services suivants :

- le service "questions/réponses" : demandes d'information ponctuelles, recherche d'emploi et de stage, identification de partenaires, information pays, etc.,
- l'appui personnalisé aux projets : rendez-vous individuels, accompagnement de la réflexion, mise en relation avec d'autres membres du réseau,
- la base de données, accessible en ligne sur le portail internet : elle regroupe plus de 2 100 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes (petites et grandes associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, hôpitaux, universités, organisations socio professionnelles, etc.) ; l'accent est mis sur les 4 sites internet (resacoop.org ; londootiloo.org ; DevReporter Network ; Reaglobe.eu) et la base de données régionale des actions de coopération internationale,
- la lettre de RESACOOP, bulletin de liaison diffusé tous les 3 mois,
- le portail internet www.resacoop.org pour :
  - . la base de données des acteurs rhônalpins,
  - . la rubrique "rechercher des financements" mise à jour quotidiennement,
  - . la fiche "zooms pays",
  - . les formations à l'international,
  - . les outils : fiches techniques, ressources documentaires, outils méthodologiques,
  - . la recherche d'un emploi ou un stage, dépôt d'offres,
  - . l'espace "Jeunes" ;
- les réunions d'échanges et de concertation, thématiques ou géographiques : elles sont organisées 2 à 3 fois par an et tous les comptes-rendus sont en ligne sur le portail internet,
- le programme semestriel de formation, pour renforcer les compétences des habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de conception et gestion de projets,
- le baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Région Auvergne-Rhône-Alpes, publié chaque année.

#### 5° - Budget prévisionnel 2017

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
achats	2 560	vente de produits finis, prestations	5 100
services extérieurs	146 580	subventions d'exploitation dont :	462 800
autres services extérieurs dont :	256 800	- État	85 000
- rémunérations et honoraires	228 500	- Région Auvergne-Rhône-Alpes	305 800
- publicité et publication	100	- Département de l'Ardèche	2 000
- déplacements, missions et réceptions	18 000	- Département de l'Isère	3 500
- frais postaux, télécommunications et bancaires	10 200	- Ville de Grenoble	3 000
impôts et taxes	2 340	- Ville de Chambéry	1 000

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
charges de personnel	91 420	- Métropole de Lyon	11 000
autres charges de gestion courante	400	- France volontaires (FAIVE)	3 000
dotations aux amortissements et provisions	3 500	- groupement d'intérêt public de l'académie de Lyon (GIPAL) Actecim	12 200
		- Agence française de développement (AFD) - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)	7 500
		- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	15 000
		- convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)	7 000
		- centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)	6 800
		produits financiers	500
		reprises sur provisions	31 200
transfert de charges	4 000		
<b>Total charges</b>	<b>503 600</b>	<b>Total produits</b>	<b>503 600</b>

Il est à noter que le budget pour cette action reste stable par rapport à 2016, mais dans le cadre d'un budget global dédié aux acteurs locaux de solidarité internationale, en baisse de 6 % entre 2016 et 2017.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2017 et d'approuver l'avenant n° 1 à la convention constitutive ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'avenant n° 1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale RESACOOOP,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP pour son programme d'actions 2017,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le GIP RESACOOOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 et ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6573 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**